Service du médecin cantonal

Bulletin épidémiologique et de santé publique, canton de Genève

EpiScope

Janvier 2025

Points clés:

- **Epidémies en cours:** La grippe est en phase épidémique depuis un mois. alors que le SARS-CoV-2 est en diminution. Le RSV circule de façon soutenue mais l'impact hospitalier est contenu, surtout chez les jeunes enfants. Le port du masque dans les lieux et moments de soins pour le personnel et visites est recommandé, même en l'absence de symptôme.
- **Nouveautés destinées aux professionnels de la santé** (pages 4-5): plusieurs modifications concernant les déclarations obligatoires de maladies transmissibles sont entrées en vigueur le 1er janvier 2025; détails en page 4. Par ailleurs, la numérisation du système fédéral de déclaration est en marche; elle concerne pour le moment surtout les laboratoires.

Epidémies en cours

- Virus hivernaux 2
- Grippe 3

Informations aux professionnels de la santé

- Déclarations de maladies transmissibles : nouveautés 2025 4

Sources et ressources 6

Ce document

- **est destiné** aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- **sert de référence genevoise** sur
  - la situation épidémiologique à Genève
  - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
  - les maladies transmissibles
  - des informations générales de santé et de santé publique;
- parait **chaque premier jeudi du mois** et est disponible en ligne; en cas d'alerte épidémiologique urgente à communiquer dans l'intervalle, une information est envoyée à la liste de diffusion;
- peut être reçu directement en s'**inscrivant** à Inscription à l'EpiScope.

Janvier 2025
Genève
SMC

© Office cantonal de la santé

Epidémies en cours

Virus hivernaux

Le nombre de consultations dans le système ambulatoire **pour infection respiratoire aiguë et pour affection grippale est élevé**. Les virus respiratoires mis en évidence lors de ces consultations sont en majorité l'influenza (grippe), puis le rhinovirus et le SARS-CoV-2 (COVID-19).

SARS-CoV-2

La circulation du SARS-CoV-2 en Suisse est **en diminution** après un pic mi-octobre. Le taux de positivité parmi les personnes testées est en baisse (13%). Toutefois, le virus engendre un nombre constant d'hospitalisations; environ 30 patients sont quotidiennement en cours d'hospitalisation aux HUG avec une infection au SARS-CoV2.

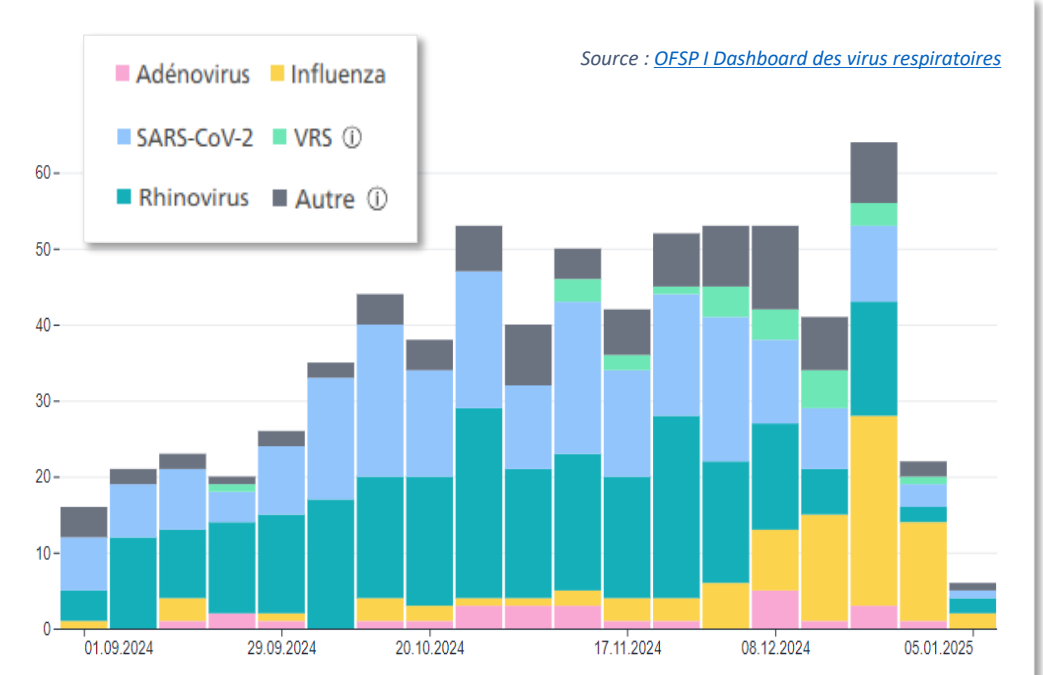

Virus respiratoires mis en évidence dans le système Sentinella, du 01.09.24 au 05.01.25, Suisse

RSV

La charge virale du RSV, responsable de la bronchiolite, s'est maintenue **à haut niveau dans les eaux usées** de Genève pendant le mois de décembre. Le nombre d'hospitalisations liées au virus est resté élevé jusqu'à la fin de l'année. Les enfants de 0 à 4 ans et les personnes de 65 ans et plus sont particulièrement touchés par les formes graves nécessitant hospitalisation. Le taux de positivité des tests aux HUG est toutefois en diminution, ce qui pourrait témoigner d'une tendance à la baisse de la circulation virale du RSV.

Prévention des virus hivernaux

Les campagnes de vaccination contre la grippe et le COVID se poursuivent, **ainsi que** la campagne d'immunisation passive des nouveau-nés **contre les infections à RSV.** Il n'est pas trop tard pour se faire vacciner.

En complément, les autres mesures préconisées pour se protéger de l'ensemble des maladies de l'hiver sont:

- ✓ **le lavage des mains**
- ✓ **l'aération régulière** des locaux
- ✓ **le port du masque** en cas de symptômes respiratoires.

Pour protéger les personnes les plus fragiles, le service du médecin cantonal a également recommandé, dès le 19 décembre 2024, **le port du masque dans les zones de soins** pour tout le personnel en contact avec des patients ou résidents, ainsi qu'aux visiteurs des lieux de soins et des EMS, ceci même en l'absence de symptôme.

Janvier 2025
Genève
SMC

Epidémies en cours

Grippe

SEUIL ÉPIDÉMIQUE

La grippe est en phase épidémique en Suisse depuis quatre semaines. Le taux déterminant le seuil épidémique est fixé à 10% de positivité des tests Sentinella (c'est-à-dire qu'un sur 10 tests effectués est positif). La moyenne des 3 dernières semaines situe ce taux de positivité à 35%.

Actuellement à Genève, **environ 160 personnes par semaine sur 100'000 consultent** pour des symptômes grippaux.

Les deux classes d'âges les plus touchées par la grippe sont, comme attendu, **les enfants de 0-4 ans** et les **personnes âgées de 65 ans et plus**.

89% des virus influenza détectés en Suisse sont de **type A, principalement H1N1.**

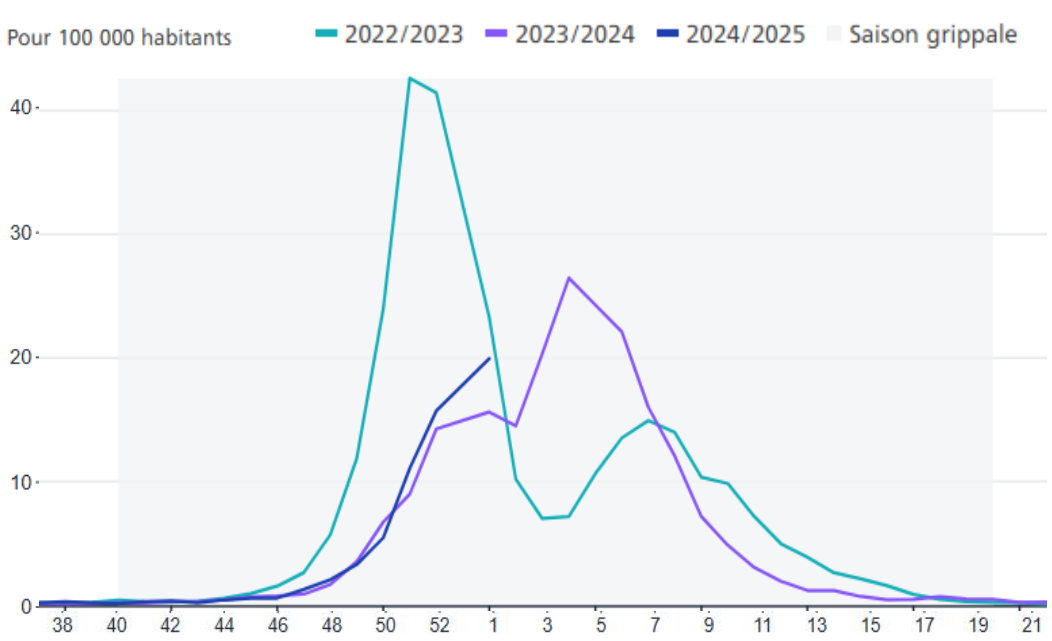

Cas de grippe déclarés pour 100 000 habitants, saisons grippales 2022 à 2025**,** Suisse

Source : OFSP I Statistiques influenza

HOSPITALISATIONS

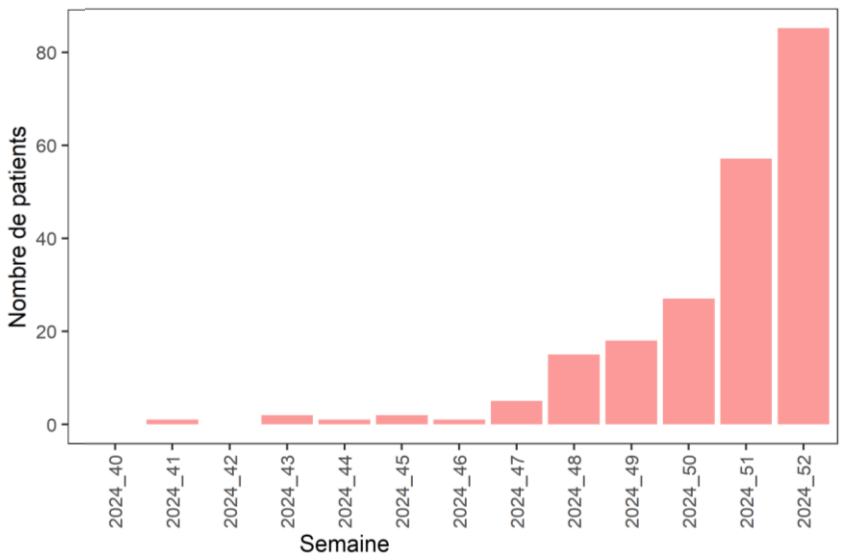

Patients en cours d'hospitalisation avec le virus de la grippe, 30.09.24 au 29.12.24, HUG

Source : Surveillance épidémiologique des infections respiratoires virales aux HUG _ décembre 2024

En décembre, 219 patients ont été hospitalisés et diagnostiqués avec le virus de la grippe aux HUG. La tendance est en forte hausse.

Les hospitalisations concernent presque toutes les tranches d'âges, avec une **prédominance de personnes âgées de 65 ans et plus.**

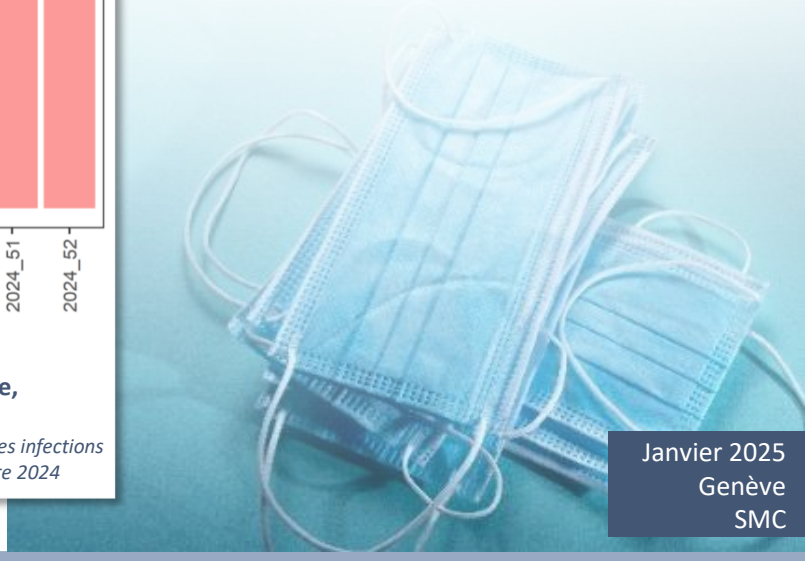

Janvier 2025
Genève
SMC

Déclarations de maladies transmissibles : nouveautés 2025

MODIFICATION DES MODALITÉS DE DÉCLARATION

L'ordonnance sur la déclaration de maladies transmissibles de l'homme (ODMT ; RS 818.101.126), est réexaminée chaque année et adaptée si nécessaire afin de garantir sa pertinence et son adéquation. Les modifications, entrées en vigueur le 1er janvier 2025 concernent les déclarations des médecins et des laboratoires. Elles sont détaillées ci-dessous :

Germe ou infection	Nouveauté	Concerne
Carbapénémase (CPE)	La déclaration des résultats positifs doit inclure **le prénom, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone** (avant uniquement les initiales et la localité).	Médecins et laboratoires
Diphtérie	**Résultat négatif** : tous les résultats négatifs doivent être déclarés (pas seulement ceux concernant le test du gène de la toxine, mais aussi les autres).	Laboratoires
VIH	**Directives mises à jour** : introduction de nouvelles recommandations pour le dépistage (lien).	Médecins et laboratoires
Légionellose	**Délai réduit** : la déclaration doit maintenant être faite dans les 24 heures (au lieu d'une semaine), pour permettre une réaction plus rapide (avant RAD).	Médecins et laboratoires
Mpox (anciennement variole du singe)	Changement de nom : alignement avec la terminologie de l'OMS.	Médecins et laboratoires
SRAS-CoV-2	**Délai allongé**: la déclaration passe de 24 heures à une semaine (il n'y a pas de déclaration clinique).	Laboratoires
Rubéole	**Suspicion clinique** : la déclaration (dans les 24 heures) est désormais requise dès la suspicion clinique, en plus de la déclaration lors de résultats positifs. **Résultat négatif** : obligation de déclarer les résultats négatifs des PCR (dans les 24 heures).	Médecins Laboratoires
***Shigella* spp.**	**Transmission obligatoire au NENT** : les isolats positifs doivent être envoyés au centre de référence de l'OFSP (obligatoire, non plus sur demande du MC).	Laboratoires
Syphilis	**Déclaration clinique spontanée**: obligation pour le médecin traitant de déclarer spontanément les résultats cliniques (indépendamment de la demande du médecin cantonal, en cas de : • résultat de laboratoire positif ou • initiation d'un traitement antibiotique contre la syphilis* *ne pas déclarer de nouveau traitement suite à une suspicion de non-réponse à un traitement initial, ni de traitement prophylactique de partenaire	Médecins

Les informations détaillées ont été publiées dans le bulletin 48/2024 de l'OFSP (pages 64 et 65): lien

Le guide 2025 actualisé de la déclaration obligatoire est disponible en cliquant sur ce lien.

Janvier 2025
Genève
SMC

Déclarations de maladies transmissibles : nouveautés 2025 2/2

▶ Vue synoptique 2025 : Maladies infectieuses et agents pathogènes à déclaration obligatoire

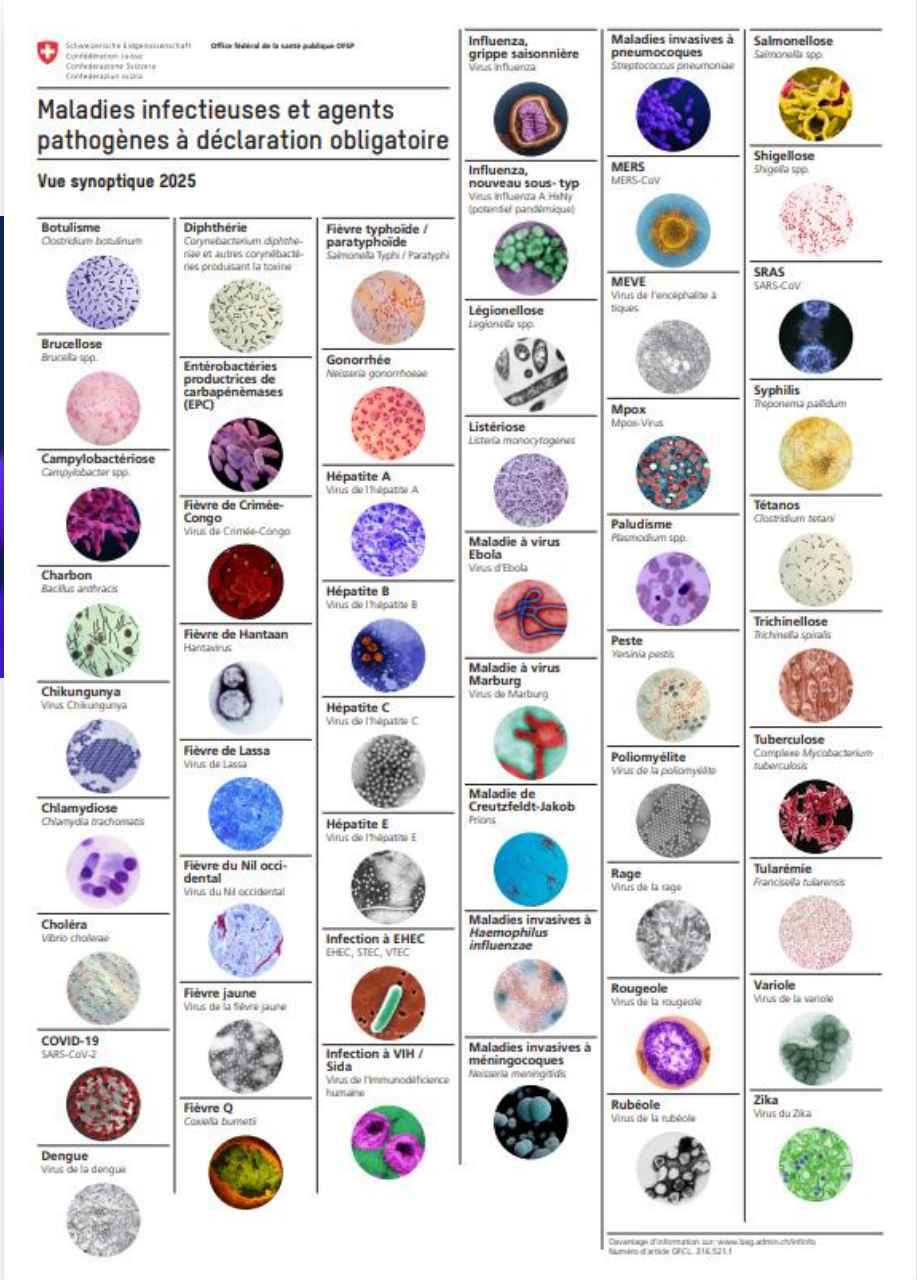

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Maladies infectieuses et agents pathogènes à déclaration obligatoire

Vue synoptique 2025

Botulisme – Clostridium botulinum
Brucellose – Brucella spp.
Campylobactériose – Campylobacter spp.
Charbon – Bacillus anthracis
Chikungunya – Virus Chikungunya
Chlamydiose – Chlamydia trachomatis
Choléra – Vibrio cholerae
COVID-19 – SARS-CoV-2
Dengue – Virus de la dengue
Diphthérie – Corynebacterium diphtheriae et autres corynébactéries produisant la toxine
Entérobactéries productrices de carbapénèmases (EPC)
Fièvre de Crimée-Congo – Virus de Crimée-Congo
Fièvre de Hantaan – Hantavirus
Fièvre de Lassa – Virus de Lassa
Fièvre du Nil occidental – Virus du Nil occidental
Fièvre jaune – Virus de la fièvre jaune
Fièvre Q – Coxiella burnetii
Fièvre typhoïde / paratyphoïde – Salmonella Typhi / Paratyphi
Gonorrhée – Neisseria gonorrhoeae
Hépatite A – Virus de l'hépatite A
Hépatite B – Virus de l'hépatite B
Hépatite C – Virus de l'hépatite C
Hépatite E – Virus de l'hépatite E
Infection à EHEC – EHEC, STEC, VTEC
Infection à VIH / Sida – Virus de l'immunodéficience humaine
Influenza, grippe saisonnière – Virus influenza
Influenza, nouveau sous-typ – Virus influenza A H/N/ (potentiel pandémique)
Légionellose – Legionella spp.
Listériose – Listeria monocytogenes
Maladie à virus Ebola – Virus d'Ebola
Maladie à virus Marburg – Virus de Marburg
Maladie de Creutzfeldt-Jakob – Prions
Maladies invasives à Haemophilus influenzae
Maladies invasives à méningocoques – Neisseria meningitidis
Maladies invasives à pneumocoques – Streptococcus pneumoniae
MERS – MERS-CoV
MEVE – Virus de l'encéphalite à tiques
Mpox – Mpox-Virus
Paludisme – Plasmodium spp.
Peste – Yersinia pestis
Poliomyélite – Virus de la poliomyélite
Rage – Virus de la rage
Rougeole – Virus de la rougeole
Rubéole – Virus de la rubéole
Salmonellose – Salmonella spp.
Shigellose – Shigella spp.
SRAS – SARS-CoV
Syphilis – Treponema pallidum
Tétanos – Clostridium tetani
Trichinellose – Trichinella spiralis
Tuberculose – Complexe Mycobacterium tuberculosis
Tularémie – Francisella tularensis
Variole – Virus de la variole
Zika – Virus du Zika

Davantage d'information sur: www.bag.admin.ch/infinfo
Numéro d'article OFCL: 316.521.f

NUMÉRISATION DU SYSTÈME DE DÉCLARATION

Depuis fin 2024, les laboratoires disposent de deux nouveaux canaux numériques pour déclarer les agents pathogènes soumis à déclaration:

- **CH-ELM** : une interface automatisée pour la transmission électronique des résultats ;
- **Portail web Infreport** : permettant la saisie manuelle des résultats d'analyse

A partir de 2026, l'OFSP acceptera uniquement les déclarations de laboratoire via ces outils numériques.

Les laboratoires utilisant l'un de ces deux systèmes (CH-ELM ou Infreport Web), n'ont plus besoin d'envoyer une copie de la déclaration au service du médecin cantonal.

Pour les médecins

Concernant les résultats cliniques, il n'y a **pas encore de système de déclaration électronique disponible**. Par conséquent, le processus actuel reste inchangé et la déclaration des résultats cliniques au service du médecin cantonal reste obligatoire.

Liens utiles

- Guide sur la déclaration obligatoire (06.01.2025)
- Vue synoptique 2025 : Maladies infectieuses et agents pathogènes à déclaration obligatoire (20.12.2024)
- OFSP: bulletin OFSP 48/24 (p 64-65)
- OFSP: Déclarations
- Ordonnance du DFI sur la déclaration d'observations en rapport avec les maladies transmissibles de l'homme (RS 818.101.126)
- Portail d'information sur les maladies transmissibles

Janvier 2025
Genève
SMC

Sources et ressources

Virus hivernaux

- OFSP I Dashboard des virus respiratoires
- OFSP I Statistiques influenza

Déclaration des maladies transmissibles

- Guide sur la déclaration obligatoire (06.01.2025)
- Vue synoptique 2025 : Maladies infectieuses et agents pathogènes à déclaration obligatoire (20.12.2024)
- OFSP: bulletin OFSP 48/24 (p 64-65)
- OFSP: Déclaration
- Ordonnance du DFI sur la déclaration d'observations en rapport avec les maladies transmissibles de l'homme (RS 818.101.126)
- Portail d'information sur les maladies transmissibles

EpiScope

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles, SMC, OCS.

Sources: HUG, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag).

Numéros précédents: ge.ch

Vous désirez recevoir directement l'EpiScope: inscrivez-vous en ligne en cliquant sur Inscription à l'EpiScope

➢ Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 6 février2025.